

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Gérard ROSENTHAL
	Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maité POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Aurélie GRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE **REÇU**

Excusés : Joseph LEES

le 10 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

RAPPORT N° 141127-01-ADM

PLAN LOCAL DE RANDONNEES : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE

M. LABARTHE rappelle que le Plan Local de Randonnées du Piémont Oloronais a été créé en 2007. Son entretien, sa valorisation, sa commercialisation touristique doivent être assurés simultanément et harmonieusement dans l'espace et dans le temps.

Une coordination politique et technique doit être assurée entre les multiples acteurs du territoire pour le maintien et, dans une certaine mesure, le développement du PLR, véritable outil de promotion du Haut-Béarn. Pour ce faire, la mise en place d'un comité de pilotage et de suivi est absolument nécessaire.

Il pourrait être composé des personnes suivantes :

- Président : A Labarthe, Vice-Président chargé de l'Environnement, assisté de B Aurisset, L Keller et M Mirande représentant les communes rurales ; le Président de la CCPO étant membre de droit.

- Les services :
La Direction Générale (DGS-DGA) qui assure la coordination générale, le Service Environnement et les Services Techniques étant services associés.
- Les membres :
 - ✓ Fédération Française de la Randonnée Pédestre
 - ✓ Fédération Française de Cyclotourisme
 - ✓ Comité Départemental du Tourisme
 - ✓ Conseil Général
 - ✓ Office National des Forêts
 - ✓ Office de Tourisme
 - ✓ Mairie d'Oloron
 - ✓ Association Estivade
 - ✓ Associations locales de VTT et de Marche
 - ✓ Association Béarn Initiatives Environnement.

Il est précisé toutefois que ce Comité de Pilotage pourra se réunir en formation plus restreinte, et travailler dans le cadre d'un Comité Technique.

Ouï cet exposé,

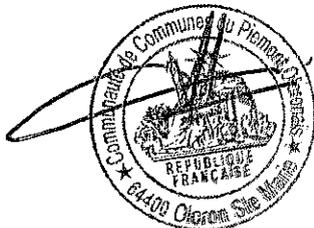
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la constitution d'un comité de pilotage du Plan Local de Randonnées tel que défini ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 novembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 10.12.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

10 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE